Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
88e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE **HISTORIQUE** **1914-1918**	**Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : Henri CHARLES-LAVAUZELLE 1920	Transcripteur : **PASCALE LEDUC** Date : **2011**

Ancestramil

HISTORIQUE

du

88e Régiment Territorial d'Infanterie

(1er & 2e Bataillons)

(1914-1918)

Ancestramil

PARIS
Heanri CHARLES-LAVAUZELLE
Editeur militaire
124, boulevard Saint-Germain, 124
1920

Le 2 août 1914, le 88e régiment territorial d'infanterie, formé à quatre bataiilons, est convoqué en entier à Lorient et se trouve constitué d'après le tableau ci-après :

ÉTAT-MAJOR

MM. HELLEU, lieutenant-colonel commandant le régiment.
ROCHE, lieutenant, officier des détails.
CONTENT, lieutenant, officier d'approvisionnement.
POIX, lieutenant, porte-drapeau.
HUGÉ, médecin aide-major de 1re classe, chef de service.

1er Bataillon

P. E. M. : MM. **CAROF**, chef de bataillon ; **LEMAIRE**, médecin aide-major de 1re classe.
1re compagnie : **MM. POUPAT**, capitaine ; **LESCAZES**, lieutenant.
2e compagnie : **M. Le GUYADER**, lieutenant.
3e compagnie : **MM. MALLET**, capitaine ; **PITET**, lieutenant.
4e compagnie : **MM. PINAULT**, capitaine ; **MERCIER**, sous-lieutenant.

2e Bataillon

P. E. M. : MM. **DE CHAPPOTIN**, chef de bataillon ; **OBRECHT**, médecin aide-major de 1re classe.
5e compagnie : **MM**. **CAPIAUMONT**, capitaine ; **TOUPIN**, sous-lieutenant.
6e compagnie : **M**. **DUBOIS**, lieutenant.
7e compagnie : **MM. MARTIN**, capitaine ; **CÉSARI**, lieutenant.
8e compagnie : **MM**. **Le CLAINCHE**, capitaine ; **ESCANDE**, lieutenant.

3e Bataillon

P. E. M. : **MM. VALLIÉE**, chef de bataillon ; **JAMET**, médecin aide-major de 1re classe.
9e compagnie : **MM. BOURBON**, capitaine ; **Le MOUEL**, lieutenant.
10e compagnie : **MM. BLAISE**, capitaine ; **RABOIN**, sous-lieutenant.
11e compagnie : **MM. DESHAYES**, capitaine ; **OUDRY**, sous-lieutenant.
12e compagnie : **MM**. **BLAISE**, capitaine ; **BOUCHEREAU**, lieutenant.

4e Bataillon

P. E. M. : MM. **GERMAIN**, chef de bataillon ; **GARRELON**, médecin aide-major de 1re classe.
13e compagnie : **MM**. **DE MEDELSHEIM**, capitaine ; **JONQUIÈRES**, lieutenant.
14e compagnie : **M. QUÉLO**, lieutenant.
15e compagnie : **M. Le LONG**, capitaine.
16e compagnie : **MM**. **LACASSE**, capitaine ; **CARRON**, **De La MORINAIS**, sous-lieutenants.

DEPOT

C. H. R. : **MM. PILLETTE**, lieutenant, adjoint au trésorier.
TESTARD, lieutenant, adjoint à l'habillement.

Archives Nationales

DÉCHAUFFOUR, médecin aide-major de 1re classe.
RAMBAUD, médecin aide-major de 1re classe.

17e compagnie : **M. RUELLO-KERMELIN**, lieutenant.
18e compagnie : **MM. RIDEY**, capitaine ; **GUILLEMOT**, lieutenant.
19e compagnie : **MM. COUPA**, capitaine ; **RIO**, lieutenant.

Les 1er et 2e bataillons chargés de concourir à la défense de la place forte de Lorient, quittent Lorient les 4 et 5 août et vont cantonner à Poeumeur, Groix, Port-Louis et Riantec. Ils restent dans ces cantonnements jusqu'au 24 août, date à laquelle ils rentrent à Lorient pour être embarqués, le 25 août, à destination du camp retranché de Paris.
L'état-major et le 1er bataillon quittent Lorient à 15 heures ; le 2e bataillon à 17 heures.
Entre temps, le 5 août, les 3e et 4e bataillons ont quitté Lorient à destination de Brest pour concourir à la défense de cette place forte.

26 août. – Les 1er et 2e bataillons arivent dans la nuit du 26 au 27 août, dans le camp retranché de Paris et cantonnent : l'état-major et le 1e bataillon à Roissy-en-France, 2e bataillon à Louvres. Ils sont à la disposition du général commandant la zone nord (général **MERCIER-MILON**) et rattachés à la 86e division territoriale d'infanterie (général **MEYNIEL**) pour concourir à la garde des issues, à la construction et à l'occupation des tranchées et participer à différentes manœuvres de détails exécutées dans le secteur qui lui feront occuper les cantonnements suivants, 31 août : état-major 3e et 4e compagnies du 1er bataillon, Pierrefitte, 1re compagnie au fort de Stains, 2e compagnie à Montmagny, 2e bataillon à Groslay. – 3 septembre, Gonesse. 4 septembre : état-major et 2e bataillon Goussainville, 1er bataillon Le Thillay. 5 septembre : Villers-le-Bel. 7 septembre : la 6e compagnie va à Sarcelles.
La 1re compagnie occupe du 31 août au 15 septembre le fort de Stains.

16 septembre. – Le 88e territorial quitte le camp retranché de Paris, s'embarque à Gonesse pour être mis à la disposition du général commandant la D.E.S. de la 9e armée et arrive à Châlons-sur-Marne, l'état-major du régiment et le 2e bataillon, le 17 septembre ; le 1er bataillon le 19 septembre. Ce bataillon ayant été retenu dans la région de Connantre les 17 et 18 septembre.
Le régiment est chargé de la police du champ de bataille avec le concours d'une compagnie de chasseurs forestiers et d'un détachement de 150 gendarmes, tant à cheval qu'à bicyclette ou à pied. Cette opération se fait :

1. du 21 au 26 septembre, au sud de la Marne, dans le secteur limité : à l'est, par la route de Châlons-sur-Marne à Sommesous ; au sud, par une ligne passant par Sommesous, La Fère Champenoise, Bannes, Soisy-au-Bois ; à l'ouest, par la route Soisy-au-Bois, Montmort, Épernay ; au nord, par la Marne. L'état-major du régiment, trois compagnies du 2e bataillon (5e, 6e et 7e), la compagnie de chasseurs forestiers y prennent part. Les gendarmes sont répartis entre chaque compagnie. La 8e compagnie reste à Châlons et assure la garde des prisonniers. Le 1er bataillon assure la garde des voies de communication via Épernay, via Vitry-le-François ;
2.
3. du 28 septembre au 2 octobre, au nord de la Marne, dans le secteur limité : au sud, par la Marne, de Châlons à Épernay ; à l'est, par la route de Châlons à Reims ; au nord, par une ligne passant par Livry-sur-Vesle, Villers-Marmery, Verzenay, Ludes, Villers-Allerand ; à l'ouest, par la route d'Épernay à Reims jusqu'à Villers-Allerand. Cette seconde tournée est faite par le régiment en entier, les colonnes ayant été constituées à deux compagnies, le 1er

bataillon ayant rejoint Épernay le 26 septembre.
3 octobre. – Le régiment est réuni à Châlons-sur-Marne.

4 octobre. – La 7e compagnie est détachée à Mourmelon-le-Grand.

5 octobre. – Le régiment quitte Châlons-sur-Marne, s'embarque en chemin de fer à Épernay, d'où il rejoint Reims, dans la même journée, par voie de terre. Il cantonne dans la partie nord-ouest de la ville.

Dans cette période, mis à la disposition du général commandant la 52e D.R. (général **DE PÉLACOT**), le 88e territorial est employé aux travaux de terrassement, concourt pour la première fois à la garde des tranchées de 2e ligne.
Le 1er bataillon avec deux compagnies (1re et 2e) assure, le 10 octobre, la défense éventuelle des retranchements construits par le 88e territorial au sud de Trois-Fontaines, les Allemands ayant prononcé une attaque en direction de la Neuvillette par « les chevaliers de Courcy ».

13 octobre. – Pendant une attaque prononcée par la 104e brigade sur un front situé à 1500 mètres nord de la ligne La Neuvillette-Bétheny, le régiment est alerté, le 1er bataillon en entier occupe les tranchées au sud des Trois-Fontaines (2 compagnies dans les tranchées, 2 compagnies en réserve) ; le 2e bataillon, avec deux compagnies, occupe les tranchées non encore terminées à l'est des Trois-Fontaines.

24 octobre. – La 7e compagnie rejoint le régiment à Reims.

25 octobre. – Le régiment, enlevé en autos, quitte Reims, cantonne à Baslieux-les-Fismes et est mis à la disposition du général commandant le 18e corps d'armée (général **MARJOULET**).

26 octobre. – Mis à la disposition du général commandant la 35e division d'infanterie (général **BONNIER**), le 88e territorial cantonne pendant cette période : état-major du régiment, C.H.R. et 1er bataillon à Bourg et Comin ; 2e bataillon, deux compagnies, à Villers-en-Prayères ; une compagnie à Longueval ; une compagnie à Œuilly. Il prend part aux travaux avec le génie, assure la garde des issues des ponts sur les canaux et sur l'Aisne ; participe, avec une compagnie, au service de 2e ligne à Courtonne, puis à celui de 1re ligne, d'abord par section, ensuite par compagnie aux avant-postes de Verneuil, de Paissy, de Vendresse.
Alertées plusieurs fois, les unités du 1er bataillon, cantonnées à Bourg-et-Comin, n'eurent pas à intervenir.
Le lieutenant-colonel **HELLEU**, malade, a été évacué le 9 novembre et remplacé, le 11 novembre, par le lieutenant-colonel **CHAIX DE LAVARÈNE**.
Le chef de bataillon **CAROF**, évacué le 31 décembre, décède à l'hopital de Vichy le 3 janvier 1915.
Le chef de bataillon **COLOMBANI DE NIOLO** remplace le commandant **CAROF** le 7 janvier 1915.

10 janvier. – Mis à la disposition du général commandant la 36e D.I. (général **BERTIN**), le régiment relève le 218e régiment d'infanterie dans le sous-secteur du plateau de Paissy qu'il conserve jusqu'au 27 janvier, après avoir été alerté lors de l'attaque allemande du 25 janvier, prononcée en direction de « la Creute » faisant prisonnière une compagnie du 18e régiment d'infanterie.
A la suite de cette affaire, le 88e territorial est l'objet de l'ordre général N° 20, en date du 30

janvier, du général commandant la 36e D.I.

Au Q.G., le 30 janvier 1915.

ORDRE GENERAL N° 20.

Au moment où le 88e régiment territorial quitte les tranchées qu'il avait l'honneur de garder, le général commandant la 36e D.I. tient à lui exprimer toute sa satisfaction pour les belles qualités militaires qu'il a su y montrer.
Malgré les circonstances atmosphériques très défavorables, le régiment s'est mis résolument à l'œuvre pour perfectionner les tranchées et abris, renforcer les défenses accessoires.
Pendant le bombardement intense du 25, puis au cours des attaques dirigées sur le redan, les hommes ont conservé leur calme et leur sang-froid. Leur belle attitude prouve que si les tranchées du 88e avaient été attaquées, le régiment aurait su les conserver, le général en est convaincu.

Le général commandant la 36e D.I.

Signé : **BERTIN**.

27 janvier. – Relevé par le 101e régiment d'infanterie, le 2e bataillon retourne dans le sous-secteur de Paissy du 6 au 8 février et le régiment en entier reprend ce sous-secteur à partir du

14 février jusqu'au 20 mai, les bataillons alternant par période de tranchées et de repos avec, comme cantonnements, Villers-en-Prayères, Œuilly, ferme Cuissy, Jumigny, Vassogne.

Du 20 mai au 10 juin, le 88e territorial fait le service des tranchées dans un secteur un peu plus à l'est, au nord de Oulches, avec comme cantonnement de repos Beaurieux.

1er mars. – La 1re compagnie de mitrailleuses est constituée sous les ordres du lieutenant **ETTLINGER**.

28 mai. – Le 1er bataillon reçoit 100 hommes du 218e R. I.

1er juin. – Le 2e bataillon reçoit 100 hommes du 249e R. I.
Le lieutenant-colonel **CHAIX de LAVARÈNE**, malade, a été évacué le 5 mars et remplacé par le lieutenant-colonel **KERZERHO**.
Le chef de bataillon **DE CHAPPOTIN**, qui a été évacué le 23 février, est remplacé, le 14 mars, par le chef de bataillon **GUILLEMINOT**.

11 juin. – Mis à la disposition du général commandant le 1er corps d'armée colonial (général **BERDOULAT**), le régiment, après avoir cantonné le 10 juin à Magneux, embarque à Fismes dans la soirée du 11, débarque à Longueau le 12, cantonne, d'abord au sud-ouest d'Amiens, à Pont-de-Metz et à Quévauvillers, puis à partir du 15, au nord de cette ville aux environs de Doullens, à Gézaincourt. Il est rattaché à la 2e division d'infanterie coloniale (général **MAZILLIER**).

18 juin. – Le régiment cantonne à Orville où il reste jusqu'au 4 juillet pour son instruction et son entraînement.

Du 6 au 14 juillet, après avoir cantonné le 5 à Halloy-les-Pernois et à Havernas (nord-ouest d'Amiens), le 6 à Beauquesne, il est le 7 dans la région d'Hébuterne, cantonné à Forceville et Mailly-Maillet, à la disposition provisoire du 11e C.A. (général **BAUMGARTEN**) pour

l'exécution de travaux de défense.

15 juillet. – Le 88e territorial s'embarque aux gares d'Amiens et de Longueau et est mis au repos dans la région sud-est d'Épernay à Cramant.

25 juillet. – Le 88e territorial s'embarque à Avize, débarque à Cuperly et se rend, par voie de terre, dans les cantonnements de Lépine, Somme-Vesle et Poix (est de Châlons-sur-Marne), où il est au repos.
1e août. – Le régiment se rend, par voie de terre, dans la région de Saint-Jean-sur-Tourbe et est mis, provisoirement, à la disposition du génie du 16e C.A. pour l'organisation des lignes de défense au sud de Perthes-les-Hurlus et de Mesnil-les-Hurlus.

10 août. – Le 88e territorial est dans la région au nord de Sainte-Menehould ; d'abrd à la ferme Araja et dans le camp de la Charmeresse (à la bifurcation des routes de Sainte-Menehould et de Courtémont à Vienne-la-Ville), à Ville-sur-Tourbe, puis dans les cantonnements de Courtémont, de Dommartin-sous-Hans, où il prendra part à tous les travaux préparatoires à l'offensive de Champagne Période pénible, les travaux étant faits surtout la nuit, souvent sur des terrains battus par le feu de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies.

Dans cette période de préparation, il faut citer ici l'acte accompli, le 6 septembre, par le soldat **Le PESSEC Mathurin-Marie**, de la 7e compagnie et qui a valu à son auteur, sa nomination au grade de soldat de 1er classe (ordre du régiment n° 62, en date du 12 septembre 1915) avec le motif suivant :
Étant en faction devant le drapeau, et, alors que le cantonnement était soumis à un bombardement violent, a eu la plus belle attitude et un haut sentiment de son devoir en continuant de monter sa faction avec un calme imperturbable et un sang-froid qui ont fait l'admiration de plusieurs officiers du 4e régiment d'infanterie coloniale.
Le PESSEC avait répondu au lieutenant-colonel, qui commandait le régiment, et qui le félicitait de sa belle attitude, « qu'étant en faction devant le drapeau, il devait montrer l'exemple du calme et du sang-froid ».
Pendant la période active de l'attaque, qui se déclenche le 25 septembre 1915, à 9 h 15, les compagnies sont affectées à des régiments coloniaux dont elles assurent le ravitaillement en munitions, en matériel et en vivres. Celles non employées à ce service assurent la garde des anciennes premières lignes, au nord de la Tourbe, de la cote 180 à Massiges.
Dans les jours qui suivent l'enlèvement des lignes allemandes, du 25 septembre au 10 octobre, plusieurs compagnies sont affectées au travail pénible de l'enlèvement des morts, la nuit, sur la Main-de-Massiges, et, ensuite, à l'organisation des ouvrages fermés sur les collines figurant les doigts de cette main. Ces travaux s'exécutent sous le feu de l'artillerie ennemie qui couvre incessamment le terrain de ses projectiles.
Parmi les nombreuses citations décernées au cours de cette période, la suivante est relevée :

ORDRE GÉNÉRAL N° 55.

Le général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :
Le lieutenant **LALAUZE** Alcide, du 88e territorial :
S'est porté sous un feu intense au secours de trois de ses hommes qui venaient d'être ensevelis et à réussi à les dégager. Apprenant que deux autres hommes de sa section étaient également enterrés par une explosion, s'est poté magnifiquement en avant avec une équipe de sauveteurs et ne s'est retiré que sur l'ordre de son capitaine devant l'impossibilité de braver le feu de l'artillerie concentrée sur ce point.

Au P.C.A., le 27 octobre 15
Le général commandant la IIe armée
Signé : **PÉTAIN**.

Les relèves sont particulièrement pénibles, la distance à parcourir des cantonnements de repos aux tranchées étant d'environ 8 kilomètres, à faire la nuit dans des terrains détrempés, sur des pistes semées de trous d'obus.
Le chef de bataillon **COLOMBANI DE NIOLO** est nommé lieutenant-colonel à la date du

20 septembre et placé à la suite du régiment où il restera jusqu'aux premiers jours de février 1916, à ce moment il rejoindra le 34e territorial. Le capitaine **MARATRAY**, venu du 110e territorial, prend le commandement du 1er bataillon, le 30 novembre 1915.

Du 6 au 12 novembre, le 88e territorial, toujours rattaché à la 2e D.I.C., concourt avec les éléments de cette division à l'organisation des positions, continue ces travaux avec la 16e division d'infanterie coloniale (général **BONNIER**) qui a remplacé la 2e D.C.I. et cela jusqu'au 20 décembre.

21 novembre. – Environ 250 hommes, appartenant aux classes 1899 et plus jeunes, passent, après une revue d'adieux qui leur a été passée à Courtémont par le lieutenant-colonel **KERZERHO**, aux différents régiments coloniaux de la 16e D.I.C. (34e , 35e et 36e R.I.C.).
Durant cette dure période du 10 août au 20 décembre, le régiment a éprouvé de lourdes pertes, 130 hommes ont été mis hors de combat (32 tués et 98 blessés). Parmi les tués, le chef de bataillon **GUILLEMINOT**, tué le 2 octobre, au cours d'une reconnaissance effectuée sur la Main-de-Massiges.
Tous aussi, au cours de cette même période, se sont prodigués sans compter, sans souci du danger, avec la seule idée se remplir consciencieusement le devoir qui incombait à chacun.

21 décembre. – Par un temps humide et froid, sous de violentes rafales de neige, le régiment est embarqué en autos, sur la route de Châlons-sur-Marne à Sainte-Menehould et conduit à la Neuville-au-Bois (sud de Sainte-Menehould) ; il y reste les journées des 22 et 23 décembre et s'embarque dans la nuit du 23 au 24 décembre, à Givry-en-Argonne pour débarquer à Trilport le 24 décembre, d'où il gagne, en passant par Meaux, les cantonnements de repos de Villeroy (état-major et 2e bataillon), d'Iverny (1er bataillon) et où il reste jusqu'au 7 janvier 1916 pour prendre ensuite ceux de Saint-Mard (état-major et 1er bataillon) et de Villeneuve-sous-Dammartin (2e bataillon) qu'il conserve jusqu'au 15 janvier.

16 janvier. – Par voie de terre, le 88e territorial quitte ses cantonnements, rejoint le 1er C.A.C. au camp de Crêvecoeur, stationne au repos à Frétoy (état-major et 1er bataillon) et à Songeons (2e bataillon), y reste jusqu'au 17 janvier.

24 janvier. – Un nouveau détachement d'environ 50 hommes de troupe, appartenant aux classes 1898 et plus jeunes, passent à différents corps coloniaux du 1er C.A.C.

28 janvier. – Le régiment quitte ses cantonnements et, par étapes, gagne ceux de Davenescourt, de Saulchoy et de Warsy (nord-est de Montdidier) où il arrive le 31 janvier.
Mis provisoirement à la disposition du général commandant le 3e corps d'armée (général **NIVELLE**), dans la période du 31 janvier au 15 février, le 88e territorial est employé aux travaux de terrassement en seconde ligne ; puis, du 16 février au 2 mars, au service des

tranchées de 1re ligne dans le secteur d'Andéchy, au nord de l'Avre, où il remplace le 288e régiment territorial d'infanterie, constitué par les 3e et 4e bataillons du 88e territorial qui avaient quitté Lorient le 5 août 1914 à destination de Brest.
Dans cette courte période le régiment perd 16 hommes (8 tués et 8 blessés).

14 février. – Le chef de bataillon **LEDOUX** prend le commandement du 2e bataillon.

3 mars. – Relevé par le 288e régiment territorial d'infanterie dans son service de tranchées, le régiment rejoint la 3e D.I.C. (général **GADEL**), cantonne le 3 mars à Mézières. Le 4 à Proyart, par une étape pénible, sous la neige et le verglas.

5 mars. – Dans la nuit du 5 mars, le régiment prend le secteur de Foucaucourt (route d'Amiens à Saint-Quentin) où il remplace en 1re ligne le 7e régiment d'infanterie coloniale, qui appuie plus au nord, dans le secteur de Fontaine-les-Cappy.
Dans ce secteur de Foucancourt le régiment restera jusqu'au 15 avril, assurant, indépedamment de son service de tranchées de 1re ligne, des travaux de sapes, de construction d'abris de bombardement, de réseaux de fils de fer, travaux de toute urgence puisqu'ils étaient presque inexistants.

8 mars. – Le régiment reçoit une compagnie de mitrailleuses avec le personnel officiers, troupe et chevaux. Cette unité, commandée par le lieutenantt **CHAPON**, provient du 330e régiment territorial d'infanterie qui a été dissout. Elle forme la 2e compagnie de mitrailleuses du régiment.

15 avril. – Dans la nuit du 15 au 16 avril, le régiment est relevé par le 134e régiment territorial d'infanterie et cantonne à Proyart, Chuignes, Chuignolles, Fontaine-les-Cappy, pour participer avec le génie aux travaux d'organisation du secteur.

25 avril. – Ramené à l'arrière, au repos, dans la région de Vaire-sur-Corbie, le repos est de courte durée, car dès le 30 avril, le 88e territorial est de nouveau porté en avant, dans la région Proyart, Rainecourt, Cappy, Fontaine-les-Cappy, Chuignes, Chuignolles, à la disposition du génie. Il travaille, la nuit principalement, à l'aménagement des premières lignes, à la création de nombreux boyaux et à tous les travaux préparatoires de l'offensive de la Somme.

6 mai. – Le soldat **Le GALLO Joachim**, de la 8e compagnie, est l'objet de l'ordre N° 2816 D., du général commandant en chef, en date du 27 avril 1916, qui lui confére la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, avec la citation suivante :
Excellent soldat qui a toujours donné le plus bel exemple de courage. Ayant eu la main droite emportée par un éclat d'obus, le 5 avril 1916, a fait preuve d'une grande énergie et d'une admirable abnégation en disant à ses camarades : « C'est vrai, j'ai perdu ma main droite, mais puisque c'est pour la France, je ne le regrette pas. »

1er juillet. – Date fixée pour l'attaque. A 9h 30, notre artillerie, qui tire sans interruption sur les organisations allemandes depuis le 25 juin, allonge son tir : l'infanterie sort des tranchées et progresse rapidement, atteignant les objectifs indiqués. Dompierre et Becquincourt sont pris et la seconde position allemande attaquée ; celle-ci tombe entre nos mains le 2 juillet, les villages d'Herbécourt, d'Asservillers, de Frise sont dépassés.

3 juillet. – La 2e D.I.C. s'empare de la ligne Feuillères-Flaucourt.

4 juillet. – Les avant-postes occupent la ligne : ferme Sormont, Pont-du-Canal, chemin Sormont, Barleux, nord-est de Flaucourt.
Dans ces quatre jours de combat, la 2e D.I.C. a fait 2985 prisonniers, dont 40 officiers, et s'est emparé d'un matériel considérable.
Pendant cette même période, du 1er au 4 juillet, le 88e territorial a ses compagnies rattachées, selon les besoins, aux régiments coloniaux pour leur ravitaillemnt en vivres, en munitions et en matériel ; au génie pour les travaux de terrassement et l'organisation des positions conquises, à la prévôté pour les postes de barrage, la conduite des prisonniers. Certaines unités le seront à des batteries d'artilleries où elles organiseront des emplacements de batteries, des observatoires, des boyaux de cheminement.
Dans la période qui suivra, mis provisoirement à la disposition de la 16e D.I.C. et de la 72e D.I., le régiment assurera pour ces unités le ravitaillement comme il l'avait fait pour la 2e D.I.C., concourera à l'organisation des positions conquises, commencera le déblaiement du champ de bataille.
La tâche du régiment, quoique obscure et sans grande gloire, fut cependant, pendant la période du 3 mars au21 août, périlleuse et pénible ; le total des pertes est un témoignage du travail qu'il eut a fournir ils atteignent, en effet, le chiffre de 244, se décomposant en 27 tués, 187 blessés grièvement, 30 blessés legers. La seule période du 1e juillet au 21 août, donne 19 tués, 118 blessés grièvement (dont 2 officiers), et 30 blessés legers (dont 2 officiers).
S'il n'eut pas à courir sus à l'ennemi, il eut du moins la grande satisfaction d'avoir eu, à plusieurs reprises, les félicitations des chefs sous lesquels il fut placé.
De nombreuses citations furent faites tant par ces chefs que par le chef de corps, celles qui suivent ont été relevées à titre d'exemple :

ORDRE GÉNÉRAL N° 456.

Sergent GUIOL Léon, 1re compagnie :
Conduisant une corvée chargée de ravitailler les troupes engagées en 1re ligne, a donné un bel exemple d'énergie et de courage en accomplissant sa mission jusqu'au bout, malgré un violent bombardement et les obus fusants qui avaient blessé grièvement la moitié de son effectif.

Au Q.G., le 7 août 1916
Le général commandant le 1e C.A.C

Signé : **BERDOULAT**

ORDRE GÉNÉRAL N° 469.

Sous-lieutenant Le CLECH Adolphe-François, 1re compagnie :
Officier des plus courageux. A porté secours à un aviateur français dont l'appareil en flammes venait de tomber dans un réseau de fils de fer. A pu, grâce à son dévouement et à son sang-froid, dégager l'aviateur dont les vêtements flambaient et lui sauver la vie. S'étant lui-même grièvement brûlé ; mais a refusé d'être évacué ; après avoir été pansé, a continué son service dans les tranchées violemment bombardées.

Au Q.G., le 29 septembre 1916
Le général commandant le 1e C.A.C

Signé : **BERDOULAT**

Extrait de l'ordre N° 379, portant citation à l'ordre de la VIe armée : **Le PETIT** Auguste-René-Magloire, sous-lieutenant au 88e territorial :
Officier remarquablement dévoué et d'un moral très élevé. Au moment de la reprise d'un

Ancestrim

violent bombardement qui éclatait près de lui, a voulu s'assurer que ses hommes se mettaient à l'abri. Blessé, a refusé énergiquement son évacuation et a continué d'exercer vaillamment le commandement de la compagnie.

Au Q.G., le 15 août 1916
Le général commandant la VIe armée.

Signé : **FAYOLLE**

Le lieutenant-colonel **KERZERHO**, a été évacué le 8 juin et le régiment est commandé par le chef de bataillon **LEDOUX**.
Après un court séjour au bivouac, dans un camp situé à l'ouest du pilier de Froisy (sur la rive gauche du canal de la Somme et au sud de Bray-sur-Somme), le régiment s'embarque le 25 août, en trois échelons, à la gare de Villers-Bretonneux pour se rendre au repos dans la région à l'est de Clermont (Oise) : à Maimbeville (état-major et compagnie hors-rang), à Erquery (1er bataillon), à Saint-Aubin-sous-Erquery (2e bataillon), où il est remis à l'entraînement.

26 août. – Le lieutenant-colonel **LANGLAIT** prend le commandement du régiment.

27 août. – Le chef de bataillon **FONTAINE DE BONNERIVE** prend le commandement du 1er bataillon.
Quittant la région de Clermont le 13 octobre, par étapes, le 88e territorial cantonne, à partir du

16 octobre, dans celle située à l'est d'Aumale, à Romescamps, où il continue son entraînement.
Appelé à l'est de Montdidier, devant le front Beuvraignes-Roye, le régiment quitte ses cantonnements, le 24 novembre, et se rend occuper ceux de Bus, Grévilliers, Fescamps, Remaugies, Boulogne-la-Grasse. Dès son arrivée, le 29 novembre, il est mis à la disposition du génie de la 2e D.I.C. et de la 7e brigade d'infanterie coloniale.
31 décembre. – Le régiment est cantonné : état-major du régiment, à Onvillers ; 1er bataillon, à Conchy-les-Pots ; 2e bataillon, à Boulogne-la-Grasse.

26 janvier 1917. – L'état-major du régiment cantonne à Orvillers-Sorel.

18 mars. – L'ennemi ayant abandonné ses premières lignes, en se retirant vers l'est, le régiment se porte en avant et toutes les compagnies sont mises à la disposition du génie de la 2e D.I.C. pour le rétablissement des voies de communication et des travaux urgents.

24 mars. – Le régiment en entier est rassemblé à Orvillers-Sorel.
D'un ordre général, N° 500, en date du 24 mars 1917, du général commandant le 1er C.A.C., il est extrait ce qui suit :
Au cours des opérations offensives qui viennent de se dérouler, du 17 au 23 mars, les troupes du 1e C.A.C. ont fait preuve, encore une fois, comme en Champagne et sur la Somme, d'un entrain incomparable qui leur fait le plus grand honneur.
……
……..
En particulier les troupes chargées du rétablissement des voies de communication ont fourni sans répit, de jour comme de nuit, un travail intensif et ont obtenu d'excellents résultats.
Le général commandant le 1er C.A.C. adresse à tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, ses chaleureuses félicitations et ses affectueux remerciements.
Signé : **BERDOULAT**.

26 mars. – Le régiment est constitué sur le type des bataillons actifs ; les 4e et 8e compagnies sont dissoutes et leur personnel, officiers et troupe, est réparti entre les autres unités du régiment.Les compagnies de mitrailleuses sont formées à quatre sections.

28 mars. – Le régiment quitte ses cantonnements pour se rendre, par étapes, dans la région de Soissons, où, dès son arrivée, il prendra part aux préparatifs de l'attaque générale du 16 avril, avec la 2e D.I.C., dans le secteur du moulin de Laffaux-Râperie de l'Ange gardien.
Cette attaque n'ayant pas donné les résultats attendus, les unités du 1er bataillon restent à la disposition du génie pour la réfection des routes du secteur, tandis que celles du 2e bataillon occupent, dès les premiers jours de mai, le secteur du bois Mortier, en remplacement d'un bataillon du 23e régiment d'infanterie coloniale.
A l'issue de la nouvelle attaque prononcée le 5 mai sur la ligne Vauxaillon-Chemin des Dames, les unités du 2e bataillon sont l'objet, avec celles de la 3e D.I.C., d'un ordre général de félicitations N° 4288, en date du 9 mai, du général commandant cette division d'où est extrait ce qui suit :
Je n'oublie pas les territoriaux des 88e et 134e régiments qui ont assuré la garde d'un secteur passif, mais violemment marmité.

14 mai. – Ramené à l'arrière, le régiment quitte les cantonnements de Crouy et le secteur du bois Mortier pour venir occuper d'abord ceux de Mercin et Vaux et de Missy-au-bois ; puis, ceux de Corcy (état-major et 1er bataillon), de Flenry (2e bataillon), pour s'embarquer en chemin de fer, le 18 mai, à Longpont, à destination de Belfort.
Mis à la disposition de la VIIe armée, le 88e territorial cantonne d'abord : état-major, compagnie hors-rang et 2e bataillon à Chèvremont ; 1er bataillon à Vézelois et est rattaché, provisoirement, au 34e C.A. ; à partir du 23, il occupe comme principaux cantonnements, Montreux-Vieux, Ballersdorff et Petit-Croix.
Dans cette période du 19 mai au 18 juillet, il est mis à la disposition de différents services et travaille soit à l'entretien des routes, à la construction de voies de 0,60, dans les gares au débarquement des wagons, etc.

16 juin. – Un détachement de 139 hommes de troupe, appartenant aux classes 1897 et plus jeunes, passent à différents régiments coloniaux des 2e et 3e D.I.C. par échange avec des militaires de ces régiments de classes plus anciennes.

19 juillet. – Embarqué en chemin de fer à Belfort, le régiment arrive le 20 dans la région comprise entre Dormans et Épernay, y reste jusqu'au 23 juillet et se dirige, par étapes, dans la direction du nord. Le 30 juillet, il atteint le « Champ d'Asile » au nord de Chaudardes (Aisne).

2 août. – L'état-major du régiment, seul, passe sur la rive gauche de l'Aisne et cantonne à Meurival.
Les différentes unités sont employées à la mise en état des voies de communication, aux travaux de la position intermédiaire et de défense de la ligne de couverture de l'artillerie.

5 août. – Le chef de bataillon **FONTAINE DE BONNERIVE**, malade, est évacué.
Relevé dans la nuit du 22 au 23 octobre, le 1er bataillon se rend au repos dans la région d'Artonges ; y reste jusqu'au 10 novembre, date à laquelle il ira relever le 2e bataillon dans la région de Beaurieux.

1er novembre. – Le régiment reçoit, du 134e régiment territorial d'infanterie qui a été dissout,

5 officiers, 587 hommes de troupe. Parmi les officiers, le chef de bataillon **CRINON** qui prend le commandement du 1er bataillon, en remplacement du capitaine **DEROUET** qui avait lui-même remplacé le chef de bataillon **FONTAINE de BONNERIVE**.

17 novembre. – Le 2e bataillon, qui cantonne au repos à Ronchères, quitte ce cantonnement pour celui de Montholon (sud d'Épernay), d'où il part le 15 décembre, par camions automobiles, pour la région de la montagne de Reims.

10 décembre. – Le 1er bataillon, qui a suivi la relève de la 2e D.I.C. cantonne à Montigny, où il reste jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il est enlevé, par camions automobiles, pour la montagne de Reims, où il opère sa jonction avec le 2e bataillon. Ces deux unités sont à la disposition du génie de la Ve armée.

1er janvier. – L'état-major du régiment et la compagnie hors rang sont toujours cantonnés à Châtillon-sur-Marne, qu'ils occupent depuis le 2 décembre 1917.
Le P.E.M. du 1er bataillon est à Rilly-la-Montagne avec la 1re compagnie, la 2e compagnie à Chigny-les-Roses, la 3e compagnie et la 1re compagnie de mitrailleuses à Verzy.
Le P.E.M. du 2e bataillon, les 5e, 6e et 7e compagnies sont à Mailly-Champagne, la 2e compagnie de mitrailleuses à Rilly-la-Montagne.
Toutes ces unités sont à la disposition du commandant du réseau pour l'établissement de voies de 0,60 et y resteront jusqu'aux 9 et 12 février.

Du 12 février au 15 août, la plupart des compagnies changent souvent de cantonnements, tout en restant aux environs de la montagne de Reims et au nord de la Marne, à la disposition du génie pour des travaux de construction de baraquements, d'aménagements et d'amélioration de cantonnements, de construction de P.C., de sapes, d'abris, de camouflage de routes ; du service routier pour l'entretien des routes ; de l'artillerie pour l'établissement de nouvelles positions de batteries ; du service télégraphique pour l'établissement et la réparation des lignes téléphoniques.

27 janvier. – L'état-major et la compagnie hors rang quittent Châtillon-sur-Marne, cantonnent le 27 à Dizy-Magenta, le 28 à Louvois.

7 février. – Le régiment reçoit un renfort de 72 hommes de troupe du 108e régiment territorial d'infanterie.

9 février. – Deux détachements de militaires des classes 1898 et plus jeunes sont dirigés sur Saint-Siméon (Seine-et-Marne). Le premier, à destination du 9e bataillon du 8e régiment d'infanterie, est composé de : 6 officiers (**MM. DESFORGES**, capitaine ; **HÉGRON**, lieutenant ; **PEYRECAVE**, **COATSALIOU**, **ROCHE** et **REILHES**, sous-lieutenants) et de 72 hommes de troupe ; le deuxième, à destination du 9e bataillon du 74e régiment d'infanterie, est composé de : 3 officiers (**MM. LE BOURLIS**, **WOITIER** et **RAYMOND**, sous-lieutenants) et de 26 hommes de troupe.

13 mars. – Le lieutenant-colonel **LOGEROT** prend le commandement du régiment en remplacement du lieutenant-colonel **LANGLAIT**, remis à la disposition du ministre par application de la circulaire ministérielle du 5 janvier 1918.

26 mars. – Les sections de tir de la 1re compagnie de mitrailleuses sont placées en position devant le château de Romont (nord de Mailly-Champagne) et occupent la 2e position de

défense de Reims. Celles de la 2e compagnie de mitrailleuses les rejoignent quelques jours après.

29 mars. – Le régiment reçoit l'ordre général du général commandant en chef, du 27 mars 1918, ainsi conçu :

ORDRE GENERAL N° 1.

L'ennemi s'est rué sur nous dans un suprême effort. Il veut nous séparer des Anglais pour s'ouvrir la route de Paris.
Coûte que coûte, il faut les arrêter.
Cramponnez-vous au terrain, tenez ferme, les camarades arrivent. Tous réunis, vous vous précipiterez sur l'envahisseur.
C'est la bataille.
Soldats de la Marne, de l'Yser et de Verdun, je fais appel à vous. Il s'agit du sort de la France.
Signé : **PÉTAIN**.

4 mai. – La 3e compagnie cantonne à Reims ; d'abord pour assurer la police de la ville, puis à compter du 9 mai, elle est mise à la disposition du général commandant le secteur pour travaux de défense dans le sous-secteur de la Neuvillette, ayant comme cantonnement Courcelles.

29 mai. – La 3e compagnie qui occupe les tranchées devant le château de la Malle (nord de Courcelles) est engagée dans le combat par suite de l'offensive allemande prononcée dans la nuit du 27 au 28 mai, sur le chemin des Dames. Elle tient d'abord ces tranchées, puis celles situées sur les pentes ouest du mamelon de Champigny, assurant la liaison entre les 9e et 10e compagnies du 22e régiment d'infanterie coloniale.
Seule, les unités à sa droite et à sa gauche s'étant repliées, elle se maintient sur ses positions pendant deux jours sous un violent bombardement et ne se replie qu'après avoir été débordée, ayant eu 2 tués, 4 blessés et 4 disparus.
A la suite de cette action, des citations récompensèrent la bravoure et l'endurance dont firent preuve tous les militaires appartenant à cette compagnie. Celles-ci-après ont ici leur place.

ORDRE GENERAL N° 44 DU 1er CORPS D'ARMEE COLONIAL DU 28 JUIN 1918.

TOUPIN, capitaine commandant la 3e compagnie du 88e territorial :
Excellent officier. A exécuté toutes les missions qui lui ont été confiées avec zèle, intelligence et entière compréhension de la situation. Par son ascendant personnel, a maintenu sa compagnie en ligne pendant deux jours sur une position violemment bombardée, contre un ennemi entreprenant, empêchant toute infiltration. Ne s'est replié que lorsqu'il a été complètement débordé.

GILBERT Isidore, caporal, 3e compagnie :
Chef de demi-section chargé d'assurer la liaison sur la gauche de sa compagnie, s'est trouvé isolé : grâce à son courage et à son sang-froid, a pu remplir entièrement sa mission, et a ramené son unité au complet sous un violent bombardement.

Le général commandant le 1er C.A.C.

Signé : **MAZILLIER.**
31 mai. – Le régiment reçoit l'ordre général suivant :

Aperçu

ORDRE GENERAL N° 107.

Au Q.G., le 30 mai 1918.
Soldats,
L'ennemi frappe un nouveau coup.
Supérieur en nombre, pendant ces trois jours il a pu bousculer nos premières lignes.
Mais nos réserves accourent. Vous allez briser son élan et riposter.
Debout, les héros de la Marne.
Pour vos foyers, pour la France, en avant !
Signé : **PÉTAIN**.

3 juin. – Le P.E.M. du 2e bataillon avec les 5e et 7e compagnies se rendent à Reims où ils cantonnent pour l'occupation des positions de combat et des travaux de défense avec le génie.
A partir des premiers jours de juillet et jusqu'au 6 août, ces deux compagnies sont mises à la disposition du commandant d'armes de Reims pour le service de garde et la police. Lorsqu'elles quittent cette ville, ces unités sont l'objet d'un ordre du commandant d'armes en date du 6 août 1918 et ainsi conçu :
Au moment où le détachement des deux compagnies (5e et 7e) du 88e régiment territorial d'infanterie, sous le commandement du chef de bataillon **LEDOUX**, quitte Reims, le colonel commandant d'armes se fait un devoir de lui exprimer toute sa satisfaction pour le cran, l'entrain et le dévouement dont ce détachement a fait preuve pendant les durs moments qu'il a passés à Reims, du 4 juin au 6 août 1918.
Signé : **HILAIRE**.

11 juin. – Les sections de tir de la 1re compagnie de mitrailleuses, en position devant le château de Romont, quittent leur position et cantonnent, les 11 et 12 juin, à Sermiers où elles sont mises à la disposition du général commandant le secteur de Sermiers.

13 juin. – Ces sections quittent Sermiers et prennent position : trois sections à Pargny-les – Reims, une section à Ville-Dommange.

15 juillet. – Les sections de tir de la 1re compagnie de mitrailleuses prennent part aux combats livrés pour repousser les attaques allemandes prononcées les 15, 16, 23 et 25 juillet à l'ouest de Reims et font subir à l'ennemi des pertes sensibles par l'efficacité de leur tir.
Des nombreuses citations à l'ordre du C.A., de la division, de la brigade et du régiment récompensèrent la bravoure et le sang-froid déployés par cette unité au cours de ces différentes affaires.
Celles-ci-après sont données à titre d'exemple.

ORDRE DU REGIMENT N° 764 DU 43e R.I.C. du 2 août 1918.

Le HOUÉ Louis et **LAVOTTE** Léon, soldats 1re compagnie de mitrailleuses :
Modèles de courage et de sang-froid. Pendant l'attaque allemande du 16 juillet, sous un bombardement violent qui avait détruit en partie leur position, n'ont cessé de tirer contribuant par leurs feux à repousser l'ennemi de la position qu'il avait momentanément occupée.
BEAUDOIN Désiré, soldat 1re compagnie de mitrailleuses :
Pendant l'attaque du 16 juillet, a fait l'admiration de ses camarades par son sang-froid et sa fermeté. D'un emplacement particulièrement bombardé, a contribué par ses feux à repousser l'ennemi d'une position qu'il avait momentanément occupée.

Ancestrami

Le lieutenant-colonel commandant le 43e R.I.C.
Signé : **CALISTI**

ORDRE GENERAL N° 463 DE LA 2e D.I.C. du 8 août 1918.

JÆHANNO Joseph, soldat téléphoniste, compagnie hors rang :
Soldat téléphoniste de la C.H.R., détaché à la 1re compagnie de mitrailleuses, a, sous de violents bombardements par obus toxiques, réparé la ligne nuit et jour, jusqu'à huit fois dans les 24 heures. A pu assurer la liaison parfaite même pendant les attaques des 15 et 16 juillet.
Le général commandant la 2e D.I.C.
Signé : **MORDRELLE**.

ORDRE GENERAL N° 64 DU 1er C.A.C. du 15 août 1918.

SOUHART Henri, sous-lieutenant, 1re compagnie de mitrailleuses :
Excellent officier d'une grande bravoure. Lors d'une attaque ennemie, commandant provisoirement une compagnie de mitrailleuses, a montré toutes ses qualités de chef courageux et capable. Quelques jours après, sous un bombardement violent, a, par ses feux efficaces, causé à l'ennemi des pertes sensibles.
Le général commandant le 1er C.A.C.

ORDRE GENERAL N° 465 DE LA 2e D.I.C. du 15 août 1918.

Le CREN Jean, adjudant, 1re compagnie de mitrailleuses :
Sous-officier d'une bravoure et d'un calme remarquables. Pendant les affaires des 16, 23 et 25 juillet 1918, a causé à l'ennemi des pertes sensibles en dirigeant les feux de sa section sous de violents bombardements. Déjà cité.
Le colonel commandant provisoirement la 2e D.I.C.
Signé : **PORTE**.

10 août. – Le régiment reçoit l'ordre général suivant :

ORDRE GENERAL N° 116 DU GENERAL COMMANDANT EN CHEF du 16 août 1918.

Quatre ans d'efforts avec nos fidèles alliés, quatre ans d'épreuves stoïquement acceptées, commencent à porter leurs fruits.
Brisé dans sa cinquième tentative de 1918, l'envahisseur recule. Ses effectifs diminuent, son moral chancelle, cependant qu'à vos côtés, vos frères américains, à peine débarqués, font sentir la vigueur de leurs coups à l'ennemi déconcerté.
Placés sans cesse à l'avant-garde des peuples alliés, vous avez préparé les triomphes de demain.
Je vous disais hier :
Obstination, patience, les camarades arrivent.
Je vous dis aujourd'hui :
Ténacité, audace et vous forgerez la victoire.
Soldats de France, je salue vos drapeaux qu'illustre une gloire nouvelle.
Signé : **PÉTAIN**.

15 août. – En exécution de l'ordre général N° 14340 du G.Q.G., du 12 juillet 1918, le 88e régiment territorial d'infanterie est dissout à la date du 16 août et constitué en unités formants corps, restant rattachées au 1er corps d'armée coloniale et administrées par le dépôt du 88e

Ancestrami

territorial à Lorient.
Le 1er bataillon devient : 1er bataillon de pionniers du 88e régiment territorial d'infanterie et est affecté à la 2e D.I.C.
Le 2e bataillon devient : 2e bataillon de pionniers du 88e régiment territorial d'infanterie et est affecté à la 3e D.I.C.
Les deux compagnies de mitrailleuses sont détachées des bataillons et réunies pour former le bataillon de mitrailleuses du 1er C.A.C. à la disposition du général commandant le 1er corps d'armée colonial.
Les officiers et hommes de troupes de l'état-major et de la compagnie hors rang sont répartis entre les compagnies de bataillons de pionniers et du bataillon de mitrailleuses.
Le lieutenant-colonel **LOGEROT** est mis à la disposition du général commandant la D.E. du G.A.E.
Ci-après le résumé de l'historique de ces trois unités.

1er BATAILLON DE PIONNIERS.

Composition à la date du 16 août 1918.

ETAT-MAJOR

MM. **CRINON**, chef de bataillon.
LEMAIRE, médecin-major de 2e classe.
GRILLET, lieuteant officier des détails.
1er compagnie : **DEROUET**, capitaine ; **LAURENT**, lieutenant ; **CHAMPION**, lieutenant (détaché).
2e compagnie : **Le BAYON**, capitaine ; **Le CLECH**, lieutenant ; **CATESSON**, lieutenant (détaché).
3e compagnie : **TOUPIN**, capitaine ; **BERGER**, lieutenant ; **DELZONS**, lieutenant (détaché).
16 août. – Le bataillon est cantonné :
État-major, 1er et 2e compagnies à Fontaine-sur-Ay.
3e compagnie à Mutigny.

Dans cette période, du 16 août au 10 octobre, le bataillon change souvent de cantonnements tout en restant dans ou les environs de la montagne de Reims pour le ramassage des moissons, le camouflge des routes, la récupération du matériel abandonné dans la forêt de Reims, les travaux d'aménagements de baraquements, la réfection des routes et des ponts.

11 octobre. – Les unités du bataillon cantonnent à Beine, Epoye et Nogent-l'Abesse pour la récupération du matériel abandonné par l'ennemi.

13 octobre. – Le bataillon fait mouvement pour se rendre dans la région des Ardennes où il concourt aux travaux de déblaiement des villages situés sur la Retourne, à la réfection des transversales, à la construction de ponts sur le canal des Ardennes et sur l'Aisne, à la récupération du matériel abandonné.

5 au 7 novembre. – Le bataillon est réuni à Château-Porcien (Ardennes) et reste dans ce cantonnement jusqu'au 12 novembre.

13 novembre. – Revenant à l'arrière, le 1er bataillon de pionniers se rend, par étapes, à

Ancestrami

Louvois où il arrive le 15 novembre et où il reste jusqu'au 3 décembre.

4 décembre. – Le bataillon quitte Louvois et se rend par étapes dans la région de Nancy où il n'arrive que le 21 décembre, ayant comme cantonnements : état-major, 1e et 3e compagnies, Fléville ; 2e compagnie, Lupcourt. Il est à la disposition de l'état-major de l'armée de Nancy (VIIe armée).

24 décembre. – A cette date commencent les opérations de la démobilisation qui se poursuivront, par les soins du bataillon, jusqu'au 20 janvier 1919, date à laquelle le 1er bataillon de pionniers doit être dissout.
20 janvier 1919. – Le bataillon est dissout et les militaires qui n'ont pu être démobilisés avant cette date passent en subsistance au 420e R.A.L. puis au 16e R.I. en attendant le départ de leur échelon.

2e BATAILLON DE PIONNIERS.

Composition à la date du 16 août 1918.

ETAT-MAJOR

MM. LEDOUX, chef de bataillon.
GRASSET, médecin-major de 2e classe.
LEMOINE, sous-lieutenant officier des détails.

5e compagnie **: MM. ÉVAUX**, capitaine ; **Le GLEUT**, lieutenant ; **PAQUEROT**, lieutenant.
6e compagnie : **MM. MONTEIL**, capitaine ; **BRIDLANCE**, lieutenant ; **MAGNANT**, lieutenant (détaché).
7e compagnie : MM. **POIX**, capitaine ; **LEQUÉMENER**, lieutenant ; **MERCIER**, lieutenant (détaché).

16 août. – Le bataillon est cantonné :
Etat-major et 7e compgnie à Mailly-Champagne.
5e compagnie à Pocancy.
6e compagnie à Ludes.

Il est à la disposition du génie de l'armée et du corps d'armée.
Jusqu'au 5 octobre, il cantonne dans ou les environs de la montagne de Reims, où il exécute des travaux de réfection de routes, des tranchées de 2e ligne, des aménagements de baraquements pour un camp d'hivernage.
A partir du 5 octobre, il est à Reims, à l'exception de la 7e compagnie qui est à Germaine depuis le 19 septembre et qui ne rejoint le bataillon que le 12 octobre. A Reims, il assure le service de place et est à la disposition du génie sous la direction duquel il exécute des travaux de route pour le passage de l'artillerie, de construction de ponts.
A partir du 13 octobre, il est au nord et au nord-est de Reims à Fresnes, Caurel, Roisy, Saint-Loup-les-Champagne, Blanzy, Isles-sur-Suippes, à la disposition du génie pour la construction de ponts et le chargement des camions autos.

4 novembre. – Remis à la disposition de la 3e D.I.C. le bataillon, qui a quitté les Ardennes, revient, par étapes,cantonner à Tauxières le 4 novembre en vue de son embarquement.

5 novembre. – Le bataillon s'embarque en chemin de fer à destination de Dolaincourt

Ancestramil

(Vosges) où il arrive le 7 et y séjourne jusqu'au 9 novembre.

10 novembre. – Il est à Saint-Max (près Nancy).

11 au 15 novembre. – Le bataillon cantonne à Custines pour des coupes de bois.

16 au 26 novembre. – Il occupe différents cantonnements situés en Lorraine, à la disposition du service des étapes.

27 novembre. – Le bataillon cantonne à Bitche et environs ; mais à partir du 17 décembre il est tout entier à Bitche où commencent, le 24 décembre, les opérations de la démobilisation.
15 janvier. – Le 2e bataillon de pionniers est dissout ; les militaires qui n'ont pu être démobilisés avant cette date, passent en subsistance au dépôt divisionaire de la 52e D.I. en attendant le départ de leur échelon.

BATAILLON DE MITRAILLEUSES DU 1er C.A.C.

Composition à la date du 16 août 1918.

ETAT-MAJOR

MM. Le MOING, capitaine,
LE PETIT, lieutenant officier des détails.

1re compagnie de mitrailleuses : **MM. HYVERT**, capitaine ; **SOUHART**, sous-lieutenant ; **LEMÉNAGER**, sous-lieutenant.
2e compagnie de mitrailleuses : M**M**. **RAMU**, lieutenant ; **VISBECQ**, sous-lieutenant ; **BONINO**, sous-lieutenant.

16 août. – Le bataillon est cantonné :
Etat-major à Louvois.
1re compagnie de mitrailleuses à Mutry.
2e compagnie de mitrailleuses, échelons à Rilly-la-Montagne.
Sections de tir en position dans les tranchées du mont de la Cuche (est de Montbée).
18 août. – La 1re compagnie de mitrailleuses est mise à la disposition des majors de cantonnements de la forêt de la montagne de Reims, pour la récupération du matériel abandonné dans cette forêt, et cantonne, le 18 à Louvois, le 24 à la Neuville, le 30 à Ville-en-Selve, le 6 septembre à Germaine.

19 septembre. - La 1re compagnie de mitrailleuses remise à la disposition de la 2e D.I.C. occupe les tranchées de la 2e position de Reims.

6 octobre. – L'état-major du bataillon et la 2e compagnie de mitrailleuses quittent leurs cantonnements et position respectifs pour cantonner à Reims, tandis que la 1re compagnie de mitrailleuses se rend à Beines.

7 octobre. – Le capitaine **LE MOING** est nommé chef de bataillon.

10 octobre. – Le bataillon se trouve en entier à Beine, y reste jusqu'au 12 octobre et occupe, à partir de cette date jusqu'au 6 novembre les cantonnements de Bergnicourt, Saint-Rémy-le-Petit, Saint-Loup-Champagne sur la Retourne et au nord de cette rivière.

Ancestrami

Dans cette période du 6 octobre au 6 novembre, les sections de tir, qui prennent part à la poursuite des Boches, s'établiront en position en vue du tir sur avions.

7 octobre. – Le bataillon, qui doit s'embarquer, revient, par étapes, vers le sud, et cantonne le

9 novembre à Bisseuil (sur la Marne).

11 novembre. – Les unités du bataillon s'embarquent, dans la soirée du 11 novembre, à la gare d'Oiry et débarquent à Pont-Saint-Vincent, le 13 à 3 heures.
Elles cantonnent à Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle).

17 novembre. – A partir de cette date, cantonnant successivement à : Athienville-les-Jumelles, Château-Salins, Dieuze, Albersdorff, Sarralbe, Klein-Rederckingen, Bitche, Hornbach, Zwein-Brucken, Contwig, Schmittshausen, Landstuhl, Kaiserslautern, Hoschpeier, le bataillon arrive, le 11 décembre, à Neustadt ; après avoir traversé la frontière française, l'Alsace-Lorraine et foulé le sol allemand.

24 décembre. – Commencent les opérations de la démobilisation.

14 janvier 1919. – Le bataillon, dont le personnel doit disparaître dans la deuxième quinzaine de janvier, est accolé à un bataillon du 7e régiment d'infanterie coloniale, cantonné à Neustadt en attendant sa dissolution.

1e février 1919. – Le bataillon de mitrailleuses du 1e C.A.C. est dissout à la date du 1e février ; les militaires qui n'ont pu être démobilisés avant cette date sont placés en subsistance au 7e régiment d'infanterie coloniale en attendant le départ de leur échelon.

Ancestrami

ETAT NOMINATIF
des officiers et hommes de troupe du 88e régiment territorial d'infanterie
tués à l'ennemi.

DATES	COMPAGNIES	NOMS ET PRENOMS	GRADES
1914			
4 novembre	7e	**LE PONTOIS** Léopold Pierre	Caporal
12 novembre	2e	**PIQUE**T Joseph	Soldat
6 décembre	5e	**LE TALLEC** François, Marie	Soldat
17 décembre	8e	**ABRAHAM** François Marie	Caporal
		1915	
10 janvier	1e	**LE SÉNÉCHAL** Jean-Marie	Soldat
25 janvier	2e	**BRUNEAU** Jean	Caporal
25 janvier	2e	**TRÉHIN** Napoléon	Soldat
25 janvier	3e	**LE BOULBAR** Joseph-Marie	Soldat
27 mai	C.H.R.	**DURAND** Georges	Sergent
27 mai	C.H.R.	**DUPONT** Jean	Soldat
25 septembre	8e	**LE GLAHARIC** Joseph	Soldat
26 septembre	5e1e	**LE GUIRIEC** Alain	Sergent
26 septembre	1e	**CAPDEVIELLE** Jean	Soldat
26 septembre	2e btn	**JAGOURREL** Jean-Louis	Soldat
2 octobre	2e	**GUILLEMINOT** Henri-Victor	Chef de bataillon
3 octobre	5e	**LE PAILLARD** Yves-Marie	Soldat
3 octobre	8e	**FRANÇOIS** Joachim-Marie	Soldat
3 octobre	8e	**LE GOUYER** Milian	Soldat
3 octobre	5e	**JÉGOUSSE** Jean Mathurin	Soldat
4 octobre	5e	**SIMON** Ange	Soldat
4 octobre	8e	**LE PODER** Joachim	Soldat
4 octobre	8e	**THOMAS** Jean-Louis	Caporal
4 octobre	8e	**LE BEILLAN** Jean-François	Soldat
4 octobre	8e	**BERNARD** Louis-Marie	Soldat
4 octobre	8e	**HELLEC** Joseph-Marie	Soldat
4 octobre	8e	**POULAIN** Joseph-Marie	Soldat
4 octobre	8e	**LE MARC** Jean-Marc	Soldat
4 octobre	8e	**GUYON** Pierre	Soldat
4 octobre	8e	**LE BRETON** Mathurin	Soldat
4 octobre	8e	**LE MILFORT** Louis	Soldat
4 octobre	8e	**THEIL** Pierre	Soldat
6 octobre	2e	**NAVENEC** Jean-Marie	Soldat
8 octobre	3e	**GOUÉLO** Jean-Louis	Soldat
9 octobre	2e	**LE BOUQUIN** Joachim	Soldat
12 octobre	3e	**ROYÉ** Jean-Marie	Soldat
31 octobre	1e C.M.	**POUPON** Jean-Louis	Soldat
4 novembre	3e	**ESVAN** Yves-Marie-François	Soldat
5 novembre	3e	**COUHIC** Mathurin	Soldat
30 novembre	8e	**KERVIO** Jean-Louis	Soldat
9 décembre	2e	**LE GARREC** Joseph-Marie	Soldat
9 décembre	2e	**TOUSSAINT** Auguste	Sergent

9 décembre	2e	**LE FRAPPER** Joseph-Marie	Soldat
		1916	
27 février	5e	**BELLEC** Joseph-Marie	Soldat
27 février	5e	**CHIRAMBERRO** Bertrand	Soldat
27 février	5e	**DAVY** Joseph-Pascal-Marie	Soldat
27 février	5e	**FOURÈS** Justin	Soldat
27 février	5e	**LE GLOANIC** Jean-Marie	Soldat
27 février	5e	**GRAVIL** Jean-Marie	Soldat
27 février	5e	**KÉROMMÉS** François	Soldat
29 février	1e	**CARRIC** François-Marie	Soldat
10 mars	7e	**LE SAMEDI** Auguste Marie	Caporal
24 mars	3e	**KERDELHUÉ** Eugène-Marie	Soldat
7 avril	2e	**LE LIBOUX** Joseph	Soldat
16 avril	2e	**KERJEAN** Pierre-Ambroise	Soldat
3 mai	6e	**RIO** Joachim	Soldat
3 mai	6e	**LE HIR** Claude	Soldat
27 juin	7e	**GUÉNÉHEC** Cyr	Soldat
30 juin	7e	**PLOMET** Julien-Marie	Caporal
1e juillet	1e	**DARBAS** Jean-Marie	Caporal
2 juillet	1e	**LE ROMBLER** Jean-Marie	Soldat
18 juillet	1e	**OLLIÉRO** Laurent	Sergent
20 juillet	1e	**LE TOULOUSER** Omer	Soldat
20 juillet	1e	**BOURRETÈRE** Julien	Soldat
20 juillet	4e	**YHUEL** Pierre Marie	Soldat
22 juillet	6e	**LE DÉVÉHAT** Jean-Marie	Soldat
26 juillet	2e C.M.	**AMBROISE** Jean	Caporal
31 juillet	1e	**NOURY** Henri	Soldat
1e août	2e	**GILLAIZEAU** Auguste-Aimé	Soldat
2 août	1e	**BEUZET** François-Yves-Marie	Soldat
2 août	3e	**ROUSSEAU** Eugène-Louis	Adjudant
2 août	3e	**LE BRAZIDEC** Mathurin Marie	Soldat
7 août	1e	**LE CORVEC** Louis-Marie	Soldat
7 août	1e	**LE FAY** Pierre-Marie	Soldat
8 août	4e	**LE BAIL** André	Caporal
13 août	7e	**KERJOUAN** Jean-Marie	Soldat
15 août	8e	**OSET** Antoine-Julien	Soldat
20 août	3e	**MÉVEL** Joachim	Soldat
		1917	
21 mars	1e	**CLÉMENT** Jean Baptiste	Soldat
21 mars	3e	**HAYE** Alexandre-Victor	Soldat
8 avril	1e	**GUILLOUX** Joseph-Marie	Soldat
10 avril	2e	**BONZO** Joseph	Soldat
2 mai	6e	**CORRIGNAN** Jean-Mathurin	Caporal
2 mai	6e	**LE GUENNEC** Jean-Louis	Soldat
3 août	5e	**DULION** Justin	Soldat
3 août	5e	**MORGAN** Jean-Marie	Soldat
17 octobre	2e	**FENETRE** Jules	Soldat
17 octobre	2e	**CADET** Ernest-Eugène	Soldat

Ancêtres.com

20 novembre	2e	**ALLARD** Edmond-Lucien	Caporal
3 décembre	2e	**LEMOINE** Gaston-Eugène	Soldat
1918			
30 mai	3e	**LAMOUR** Mathurin	Soldat
30 mai	3e	**LAGRÈZE** Pierre	Soldat
2 juin	C.H.R.	**CRÉACH** Jean-Yves	Soldat
6 juin	1e	**ALLABERT** Louis	Soldat
22 juin	1e	**LABEUR** Baptiste	Soldat
22 juin	1e	**LE CORNO** François-Marie	Soldat
26 juillet	1e C.M.	**CORBEL** Jean-François	Soldat
18 août	2e	**GAGNIET** Pierre André	Soldat
19 août	2e C.M.	**PARENT** Polycarpe	Soldat
19 août	2e C.M.	**SOULAINE** François	Soldat
14 octobre	5e	**ROUDIÈRE** Pierre-Louis	Soldat
15 octobre	5e	**RIZIO** Joachim	Soldat

Approuvé :
Nantes, le 7 ocotbre 1919

Le Général **PRAX**, commandant le 11e corps d'armée.

Ancestrami